Le 28 août 2018

Prénom – Nom Administration communale d’Engis

Rue – numéro Collège des Bourgmestre et Échevins

CP – commune rue Reine Astrid, 13

 4480 Engis

Concerne : **Enquête publique concernant le projet d’un parc éolien à Engis haut (Ehein)**

Demande de NPG ENERGY pour construire et exploiter un parc de 5 éoliennes avec pose de câbles, aménagements de chemins d’accès, d’aires de montage et construction d’une cabine de tête. Soumis à enquête publique du 16 août 2018 au 17 septembre 2018.

Mesdames et Messieurs,

Par ce courrier, je désire réagir **positivement** par rapport au projet d’implantation d’un parc de 5 éoliennes sur le territoire d’Engis, à la condition que la participation citoyenne soit dans les faits accordée à Vent d’ENFAN pour l’équivalent d’une éolienne. L’ASBL Vent d’ENFAN, qui se muera en coopérative citoyenne agréée dès l’obtention du permis, a obtenu un accord avec le promoteur pour une participation citoyenne à hauteur de 20% dans le projet, soit l’équivalent d’une éolienne.

La participation citoyenne est un processus ouvert, démocratique et généralement local avec création de lien social. Elle donne la possibilité aux citoyens de bénéficier des retombées financières liées à l’exploitation d’une éolienne. Elle permet également à chaque citoyen de participer à la transition énergétique et de s’inscrire dans ce mouvement. De plus, cette future coopérative à finalité sociale projette d’investir une part de ses bénéfices dans des projets durables locaux, ce qui sera positif pour votre commune.

Comme le rapport de l’étude d’incidences sur l’environnement le décrit avec méthode et sérieux, les éoliennes ont un impact sur notre environnement, qu’il s’agisse du paysage ou de l’environnement sonore. Mais vu la localisation du projet, à proximité d’une route nationale, et dans une région parsemée de pylônes électriques à haute tension, j’estime que cet impact est limité et acceptable. L’étude prévoit cependant un bridage des éoliennes dans certaines circonstances pour respecter les valeurs limites de bruit et d’ombrage, et éviter l’éventuel impact négatif sur les chauves-souris. Il me semble nécessaire de rendre ces bridages obligatoires.

Enfin, ce projet participe aux efforts destinés à atteindre les objectifs que se sont fixés la Région Wallonne, la Belgique et l’Europe en matière d’énergie renouvelable et de lutte contre le réchauffement climatique. A ce titre, son utilité publique est évidente et manifeste.

Pour toutes ces raisons, je soutiens le projet éolien et je vous demande de le soutenir également.

Avec toute ma considération,

Signature

Prénom – nom